

# PROCES-VERBAL

**REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 6/2018**  
**Jeudi 14 juin 2018**  
**9, avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris**

<b>Présidence</b>	André GIRAUD
<b>Présents</b>	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Laurent BOQUILLET, Michel HUERTAS, Jean-Yves LE PRIELLEC, Christine MANNEVY, Martine PREVOST Christian ROGGEMANS Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Patricia ZUGER
<b>Excusés</b>	Valérie SAILLANT (pouvoir à Jean THOMAS) Christine VIRLOUVET (pouvoir à Anne TOURNIER-LASSERVE)
<b>Assistent</b>	Patrice GERGES (DTN), Frédéric SANNAUR (Directeur général), Alain MARTRES, Didier VAREECKE, Pierre WEISS

## 1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

André GIRAUD remercie les personnes présentes et ouvre la séance.  
Il informe des décès récents de Denise BLANCHET, membre d'honneur de la FFA et de la mère de Jean GRACIA et, au nom des membres de la FFA, adresse ses condoléances aux deux familles.

## 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU FEDERAL N°5 du 17 mai 2018

Après prise en compte des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 3. INTERVENTION DU PRESIDENT

En préambule, André GIRAUD évoque les nombreuses réunions qui se tiennent depuis 2 mois au CNOSF dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport qui fera l'objet d'une loi d'ici la fin de l'année.

La FFA est présente à chacune de ces réunions qui traitent de nombreux sujets annonciateurs de changements très importants. Quatre entités devraient être chargées de gérer le sport en France : l'Etat, les fédérations, les collectivités et le « monde économique ».

Quels que soient le résultat final et le contenu de la loi, notre rôle sera de faire passer le message aux Liges et aux Comités départementaux car le schéma national sera très vraisemblablement décliné dans les territoires.

*PV BF N° 6 2018 14 juin*

## ➤ AGENDA du Président

- Réunion sur la stratégie internationale de la Fédération
- Signature de la convention sur la professionnalisation des entraîneurs avec l'AS Aix-les-Bains
- Inauguration du stade d'athlétisme de Faverges (73)
- Présence aux Interclubs Elite 2 à Grenoble ; très bonne organisation du club EA Grenoble, avec le soutien de la Ligue AURA. Daniel ARCUSET le représentait à la finale Elite 1 à Aix-les-Bains
- Réunion de « Paris 2020 » pour modification des Statuts de l'association
- Réunion préparatoire du Décastar programmé les 15 et 16 septembre à Talence avec la présence des médaillés de Berlin
- Rencontre avec Alain ROUSSET (Président de la Région Nouvelle-Aquitaine) pour le financement de la rénovation du stade de Talence : accord de principe
- Déjeuner de travail avec Laurent-Eric LELAY (Directeur des sports de France TV)
- Participation à l'Assemblée générale du CNOSF le 24 mai
- Dîner avec le Club Business-sport de Marseille afin de présenter notre projet « Athlé 2024 », en présence de Yohann DINIZ
- Invitation de Delphine ERNOTTE (PDG de France TV) à Roland GARROS pour évoquer les Championnats d'Europe 2020 et un partenariat pour un projet national « Sport-Santé »
- Réunion en présence de Renaud LAVILLENIE pour l'organisation du All Star Perche
- Présentation par Claude ONESTA au CNOSF du projet d'accompagnement pour le haut-niveau, notre projet Athlé 2024 va dans le bon sens mais beaucoup d'interrogations quant au financement
- Réunion avec Jean-François MARTINS, Adjoint aux sports de la Ville de Paris pour les Championnats d'Europe 2020 : soutien important de la ville de Paris confirmé.
- Réunion avec Christian PREVOST (Président intérimaire de la Ligue du Grand-Est) en présence des Vice-présidents René COMORETTO et Albert KOFFLER : réunion utile au cours de laquelle des éclaircissements ont pu être apportés. Christian PREVOST assurera l'intérim jusqu'à la prochaine Assemblée générale.  
Suite à des incompréhensions locales et une mauvaise circulation des informations, les Championnats de France de Marche nordique 2018 ne pourront finalement pas se dérouler à Reims comme initialement prévu.
- Rencontre avec le Président de la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme, Abdeslam AHIZOUNE, pour relancer notre coopération. André GIRAUD, invité au meeting de RABAT, sera représenté par Frédéric SANNAUR.
- Rencontre avec le Vice-président de la Fédération Togolaise d'Athlétisme, venu présenter sa nouvelle équipe et nous faire part d'une situation difficile pour la pratique de l'athlétisme au TOGO : de gros besoins en formation sont nécessaires.
- Championnats U23 de l'Union Méditerranéenne d'Athlétisme (UMA) à Jesolo (Italie) :
  - Excellente ambiance ; génération prometteuse ; très bons résultats (31 médailles dont 17 en or et 1<sup>ère</sup> place au classement par pays), très bon

travail des jeunes cadres techniques présents. Cette compétition fait l'unanimité et confirme tout notre intérêt pour consolider nos relations avec les pays membres de l'UMA.

- L'humain s'installe dans les relations entre les pays membres. Une image très forte restera dans la mémoire des personnes présentes : à la fin d'une épreuve, le vainqueur, une athlète égyptienne a échangé son maillot avec la deuxième, une athlète israélienne.
- Réunion du Comité de pilotage du Marathon de Toulouse en présence des élus : bonne présentation de l'équipe fédérale.  
Martine PREVOST informe du souhait d'une interne en médecine de réaliser une étude à l'occasion de cette épreuve. Benoit GARNIER sera mis au courant pour faciliter le travail de cette interne lors du retrait des dossards.
- Remise des récompenses à Toulouse du « Relais Trois au TAF » (RTT), relais d'entreprises : 2<sup>e</sup> édition réussie avec une centaine d'équipes ; toutes nos félicitations et encouragements au CD 31 pour cette initiative qui permet d'établir des contacts intéressants entre les clubs et les entreprises locales.
- Réunion du Bureau exécutif de « Paris 2020 » :  
Tout se met en place ; les grandes lignes du projet seront présentées cet été à Berlin. Un Comité de soutien vient d'être constitué, présidé par Marie-José PEREC. Des personnalités du monde du sport, de la société civile et des dirigeants de la FFA en feront partie. Ce Comité facilitera l'organisation de ces Championnats et contribuera à la promotion de cet événement. Il faut en effet fédérer au maximum pour remplir le stade tout en pensant aux Jeux Olympiques de 2024. En 2019, un représentant du Comité de soutien de Paris Athlé 2020 sera présent lors de chaque Assemblée générale de Ligue.

Les statuts de l'association Paris Athlé 2020, précisent la composition de l'Assemblée générale. Parmi les membres de droit, 3 personnes sont désignées par le Bureau fédéral : il s'agit de Daniel ARCUSET, Anne TOURNIER-LASSERVE et Laurent BOQUILLET.

En conclusion, André GIRAUD rappelle les efforts constants faits pour maîtriser le budget fédéral. Chacun doit faire des efforts et expliquer les choix faits pour reconstituer nos fonds propres tout en continuant à mettre en œuvre des actions.

Anne TOURNIER-LASSERVE a représenté la Fédération lors de la signature de la convention FFA/FFSU. Les dirigeants de cette fédération sont prêts à travailler avec la FFA. Au cours de cette réunion, elle a pu échanger avec le Président de la Fédération française de randonnée pédestre qui est, lui aussi, prêt à travailler avec la FFA.

Didier VAREECKE est heureux de savoir que la convention avec la FFSU a été signée, même s'il trouve que « c'est allé un peu vite ». La convention avec l'UGSEL a également été signée.

Avec Patrice GERGES, Anne TOURNIER-LASSERVE a assisté à Fontainebleau à une réunion d'évaluation très constructive au Centre National des Sports de la Défense (CNSD).

Elle a également représenté la Fédération à l'Assemblée générale de l'UNSS et a assisté au Sénat à une réunion d'information sur la fiscalité des sportifs non résidents participant

à des compétitions en France. Les participants ont constaté combien les formalités administratives étaient compliquées par rapport aux autres pays.

Jean-Yves LE PRIELLEC a représenté la FFA à l'atelier sur le thème du bénévolat au CNOSF ;

Daniel ARCUSET a assisté, avec Arnaud FLANQUART au Challenge du monde des grandes écoles, compétition multiport très bien organisée avec une forte implication des services fédéraux, qu'il convient de remercier et qui permet une bonne promotion de la pratique de l'athlétisme. C'est aussi l'occasion de rencontrer les nombreux partenaires présents.

#### 4. INTERVENTION DU DTN

Patrice GERGES se réjouit des bons résultats obtenus par l'Equipe de France U23 à Jesolo.

A la fin du mois, les Jeux méditerranéens qui auront lieu à Tarragone (Espagne), constitueront une compétition importante à laquelle participeront des athlètes de très bon niveau, finalistes potentiels à Tokyo en 2020.

Il constate avec plaisir la montée en puissance progressive de nos « top athlètes », y compris dans les Ligues ultramarines. Il souligne à ce propos, la qualité d'organisation du meeting de Baie-Mahault.

Il confirme que la rencontre à Fontainebleau avec les dirigeants du CNSD a donné lieu à des échanges très intéressants sur l'optimisation du potentiel, la gestion du stress et sur les problèmes engendrés par le décalage horaire (*jet lag*).

Une étude a montré que le manque de sommeil augmentait le risque de blessures. Un accompagnement des athlètes de l'INSEP sur cette thématique est envisagé.

Sa proposition d'utiliser le CNSD comme antenne de l'INSEP (pôle France) a été très bien accueillie. L'hébergement et les installations sportives sont de qualité.

Il a constaté lors de ses rencontres avec les Inspecteurs généraux de la Jeunesse et des Sports qui mènent un audit sur la Fédération, que l'image de la FFA est bonne.

La mise en place par Claude ONESTA de « Performance 2024 » devrait marquer une évolution positive dans l'accompagnement de la haute performance.

Le contrat de la CTS présente en Nouvelle-Calédonie se termine le 31 août. Il faut voir si un Plan Pacifique peut être utilisé pour pallier ce manque en attendant une éventuelle nomination d'un autre CTS (uniquement en mobilité interne pour les CTS déjà en poste auprès de la FFA).

Les 108 dossiers (54 filles et 54 garçons) du « Projet athlé 2024 » arrivés avant la date butoir ont fait l'objet d'une première sélection. Les 40 candidats dont le projet a été retenu vont passer un entretien individuel. Pour les candidats ultramarins, la vidéoconférence sera utilisée. Trois groupes feront passer ces entretiens à l'issue desquels 12 athlètes (6 filles et 6 garçons) bénéficieront des aides prévues dans le projet.

Les candidats non retenus ne seront pas abandonnés. Il faudra envisager une implication des Ligues (comme le fait déjà la Ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes), des clubs et de partenaires dans le cadre du mécénat.

## 5. INTERVENTION DU TRESORIER

Jean THOMAS annonce l'embauche depuis le 1<sup>er</sup> juin d'un Directeur financier, Christophe GARNIER.

Il présente ensuite les grandes lignes du suivi budgétaire.

En ce qui concerne les manifestations sportives, nous ne sommes pas, pour différentes raisons, dans le budget prévu pour le Meeting en salle de Paris.

A propos des Championnats de France en salle de Liévin, il faudra revoir l'articulation Ligue /FFA.

Le budget est globalement respecté pour les Championnats du monde en salle, les Championnats de France de cross et le match international en salle de Nantes.

Jean THOMAS remercie la DTN pour le suivi très précis des stages de l'Equipe de France et le respect du budget prévu.

Les budgets relatifs aux salaires et au fonctionnement des structures fédérales (Bureau, Assemblée générale, Comité directeur, Commissions) sont également respectés.

L'objectif reste toujours la reconstitution des fonds propres tout en restant attentif aux dépenses engendrées par l'organisation des Championnats d'Europe 2020.

Au niveau de la trésorerie, nous sommes à ce jour en difficulté. Le Trésorier remercie la Ligue d'Île de France pour le versement anticipé du montant des cotisations licences. Dans le même ordre d'idées, le Président de la Ligue de Nouvelle-Aquitaine va être contacté suite à la proposition qu'il avait faite.

D'une part, parmi les évolutions importantes, on note la mise en place de la nouvelle Commission de l'athlétisme professionnel et l'élargissement du nombre d'athlètes bénéficiant d'une aide.

D'autre part, l'Organisme de formation sera officiellement mis en place le 1<sup>er</sup> septembre.

Au niveau des recettes, Frédéric SANAUER annonce le prolongement jusqu'en 2020 du partenariat avec ATHENA et la nouvelle dénomination dans le cadre des opérations de « *naming* » des Ekiden de Paris et de Marseille qui deviennent « Ekiden MAIF ».

Par ailleurs, des négociations sont en cours avec d'autres partenaires potentiels.

Laurent BOQUILLET fait part d'une très bonne réunion avec le service Marketing, à distinguer du secteur commercial.

## 6. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CSO

Jean-Yves LE PRIELLEC informe que le Livret hivernal est prêt ; il ne manque plus que le travail de réécriture de la CNCHS. Il n'y a pas de gros changements si ce n'est la suppression des 400m et 800m en salle pour les U18 et, en corollaire, une augmentation du nombre de qualifiés sur le 200m et le 4 x 200 m cadets en salle.

Le 1<sup>er</sup> tour des Interclubs a été, en certains endroits, difficile : non-conformité des installations, non-respect du règlement, tricheries, problèmes au niveau des Officiels. Anne TOURNIER-LASSERVE est d'avis qu'il faut faire respecter le quota de juges qualifiés, même si on peut réfléchir, dans ce domaine, à la possibilité de mettre en place d'autres formules (ex : x juges départementaux = 1 juge fédéral...).

La CSO travaille à la difficile composition des poules pour 2019. Une note partira vers les clubs de N1B et de N2 promus afin de recueillir leur décision de participation, les 4 poules seront ensuite composées pour fin juillet.

La CSO propose de supprimer les bonus-malus tout en maintenant au premier tour un niveau de points obligatoire selon le niveau des poules (les arguments qui suivent ont

décidé le Bureau fédéral de ne pas proposer au Comité directeur le maintien du malus lié au niveau de points pour 2019).

2019 sera une année particulière. Pendant la période des Interclubs, il y aura sans doute un stage de l'Equipe de France, compte tenu du décalage des Championnats du monde estivaux à fin septembre/début octobre. Il y aura surtout, au même moment les Championnats du monde de relais aux Bahamas, la Coupe d'Europe de marche en Lituanie et la Coupe d'Europe de 10 000m.

André GIRAUD propose qu'un petit groupe de travail réfléchisse à de possibles évolutions du règlement au niveau de la présence et de la qualification des officiels. Des conclusions et préconisations seront présentées au Bureau fédéral de septembre et des propositions seront faites au Comité directeur.

## **7. CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE**

Daniel ARCUSET précise que d'ultimes modifications des Règlements généraux seront soumises au vote du Comité directeur. Ces modifications, indiquées en séance, conditionnent la rédaction de certains points de la circulaire administrative 2018/2019.

De même, il informe le Bureau fédéral que de nouvelles dispositions ministérielles (loi N° 2017-261 du 1 mars 2017), rappelées dans une note du 12 juin concernant le Comité d'éthique et de déontologie entraîneront une modification du Règlement intérieur et des Règlements disciplinaires à valider lors de l'Assemblée générale 2019.

Concernant la Circulaire administrative 2019, Christian ROGGEMANS fait remarquer que la date du 31 décembre précédant la date de demande de mutation, adoptée précédemment pour la prise en compte des performances retenues pour les mutations, n'est pas adaptée. Il pense que la date du 31 août serait plus appropriée.

André GIRAUD propose que la décision finale soit prise lors du prochain Comité directeur, ceci pour une nouvelle proposition rédactionnelle de ce point.

Le Bureau fédéral adopte la circulaire administrative 2018/2019 sous réserve que les modifications des Règlements généraux à proposer au Comité directeur du 22 juin soient adoptées.

## **8. MODIFICATION DES REGLEMENTS DE LA CNCHS**

Le travail de réécriture est en cours.

Si ce travail n'est pas terminé pour le 22 juin, date du Comité directeur, il sera demandé à celui-ci que l'approbation de ce document soit déléguée au Bureau fédéral.

Le remplacement de l'appellation « hors stade » par « running » dans les textes n'est pas évident et impose un gros travail de réécriture.

Daniel ARCUSET tient à rappeler que le service juridique a confirmé que les sociétés de secours auxquels des organisateurs de compétitions font régulièrement appel, ne doivent pas obligatoirement être agréées par le Ministère.

La Commission médicale préférerait cependant qu'elles le soient.

## 9. SUIVI DES DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

### ➤ Point sur l'international

#### **IAAF**

. L'IAAF confirme définitivement que le meeting de Liévin ne pourra pas être surclassé « Word Indoor Tour » en 2019 ;

. Un rapport annuel indique que, les 214 fédérations nationales comptent au total 5,7 millions de licenciés (dont près de 2 millions de masters !). L'Europe à elle seule représente 65% de ces chiffres (3,7 millions de licenciés) ;

#### **AEA**

. L'Association Européenne vient de communiquer des informations sur le format des épreuves d'athlétisme qui se dérouleront à Minsk fin juin 2019 dans le cadre des Jeux Européens. On est très loin du format classique des épreuves internationales !

. Le Bureau fédéral accepte les candidatures de Fabrice LE MEUR, Svetlana BARTHELEMY et Emmanuel TARDI pour la session de formation et d'examen des Juges de Marche Internationaux de niveau II (le premier nommé faisait déjà partie de ce panel) ;

#### **Hors stade**

. Un document émanant de la CNCHS est distribué concernant les aspects internationaux des courses hors stade : règles de l'IAAF, structures internationales, Championnats internationaux, courses à label, mesure des parcours, records du monde, qualifications aux Championnats du monde.

### ➤ Point sur la Commission de l'athlétisme professionnel et sur la Commission nationale des athlètes

La composition de la nouvelle Commission de l'athlétisme professionnel (CAP) est annoncée. André GIRAUD propose que le Président de la CAP soit Gilbert MARCY.

Bruno MARIE-ROSE a été embauché comme Directeur des technologies nouvelles pour Paris 2024.

Carima LOUAMI ne pouvant plus assurer la présidence de la Commission nationale des athlètes, le Comité directeur sera amené à se prononcer sur le nom de son ou sa remplaçant(e).

### ➤ Organisme de formation (OF)

Richard CARLON présente le bilan du séminaire qui a eu lieu à Fontainebleau.

Le Comité de coordination est composé d'élus :

- o André GIRAUD, Christine VIRLOUVET, Jean THOMAS, Jacques TUFFIERE,
- o de salariés : Frédéric SANNAUR, Emmanuel BRISSET, Isabelle MARECHAL,
- o de membres de la DTN : Patrice GERGES, Richard CARLON, Gilles FOLLEREAU et
- o Céline LEYNIER assurera le suivi administratif.

Richard CARLON présente un état des lieux du travail du Comité de pilotage.

Selon les fonctions des personnes, il y aura bien sûr différentes filières de formations réparties en 4 domaines avec plusieurs niveaux.

Les 4 domaines retenus qui remplacent les « DEOS » sont Direction, Encadrement sportif, Jury et Organisation.

Le Bureau donne un avis favorable à la poursuite des travaux sur cette structuration.



La mise en œuvre se fera progressivement à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Il y aura une période de « tuilage », compte tenu du fait qu'un certain nombre de formations sont déjà programmées pour cette période.

### ➤ **Conséquences du « Ranking » sur les Meetings**

Anne TOURNIER-LASSERVE et Jean-Yves LE PRIELLEC membres du groupe meetings rapportent leur réflexion quant aux conséquences induites par le système de « *Ranking* » mis en place par l'IAAF pour les meetings.

Pour rentrer dans le panel des meetings pris en compte par l'IAAF il faut respecter un cahier des charges très précis. Nous n'avons actuellement en France que 3 meetings qui respectent les conditions requises. Il faut faire en sorte que nous en ayons plus.

Il est proposé que les meetings classés Pro, Elite et N1 soient considérés comme meetings fédéraux (sous condition expresse de respect d'un cahier des charges revu). Si la participation d'athlètes étrangers est effective, cela leur permettrait d'octroyer des bonus selon les nouvelles dispositions des « IAAF rankings ».

Les autres meetings, en particulier les meetings MN2 seraient des meetings Ligues.

Par contre, les meetings N2 qui seraient en mesure de respecter le cahier des charges pourraient basculer en N1. Reste à statuer sur la situation des meetings à thèmes.

Le Bureau adopte les propositions présentées.

### ➤ **Prévention des dérives comportementales**

Lors du prochain Comité directeur, Maguy NESTORET-ONTANON interviendra sur ces problématiques ainsi que Michel SAMPER, Président du Comité d'Éthique et Déontologie.

### ➤ **Organisations sportives**

Sur proposition de Daniel ARCUSET, le Bureau valide les implantations suivantes :

- Championnats de France de 10 000m à Pacé (BRE) le 13 avril 2019 ;
- Championnats de France d'Ekiden à Auxerre (B-FC) – le 9 juin 2019 ;
- Championnats de France d'Épreuves combinées à Laval (P-L) les 15-16 juin 2019 ;
- Championnats de France de semi-marathon dans le cadre d'Auray-Vannes (BRE) le 15 septembre 2019 ;
- Championnats de France de 10km à Canet-en-Roussillon (OCC) le 29 septembre 2019 ;
- Championnats de France de Marche nordique à Fontainebleau (I-F) le 30 septembre 2018 ;

La date des Championnats de France de lancers longs à Salon de Provence avancée par le Bureau fédéral (séance N°5 /2018 -14 mai) pose problème au calendrier hivernal des Ligues. Il est proposé de décaler la date des Championnats de France de lancers longs aux 23-24 février 2019. Accord du Bureau fédéral.

Pour participer aux Championnats de France de Marche nordique, la participation à au moins une compétition avant ces Championnats est obligatoire.



Le calendrier estival et automnal 2019 est adopté par le Bureau fédéral et sera présenté au Comité directeur du 22 juin. Les appels à candidatures pour l'organisation des championnats concernés seront lancés.

➤ **Point sur les licences**

L'analyse de Christian ROGGEMANS montre que la situation au 10 juin 2018 confirme les interprétations distillées lors des précédentes situations.

Il est permis d'espérer au 31 août 2018 un nombre de licenciés compris entre 314 700 et 314 800. Le seuil d'un accroissement de ce nombre égal ou supérieur à 7 000 pourrait être atteint.

L'évolution de la part de chaque type de licences ou de chaque catégorie d'âge (cf. Etat et Graphique) traduit une diminution constante depuis 2008 du poids du secteur compétition plus ou moins compensé par l'accroissement du secteur running.

On peut noter un affaiblissement du secteur Santé, une absence de dynamisme du secteur encadrement, l'augmentation continue de la part des licences « Masters » (36% au 10 juin 2018) avec des tendances « baissières » pour les Poussins, Eveil, Cadets, Seniors et un frémissement chez les Juniors.

➤ **Informations diverses**

Daniel ARCUSET fait état de l'appel d'une athlète Master disqualifiée lors des Championnats de France de Marathon à Albi pour non-respect du port du maillot de club. Le Bureau fédéral confirme l'application du règlement et rejette l'appel.

Martine PREVOST relaie une demande de la Commission médicale qui souhaite l'achat de la licence donnant accès à l'application mise au point par la société « Sport Protect » concernant les compléments alimentaires.

Le Bureau donne son accord pour cet achat.

Jean THOMAS informe que les Championnats du monde Masters auront lieu à Malaga (Espagne) à partir du 4 septembre. De très nombreux athlètes français y participeront mais un certain nombre risque de ne pas avoir renouvelé leur licence.

Dans ce cas, leurs performances ne seront pas validées.

La MAIF sera consultée pour savoir si l'assurance ne peut pas être prolongée d'un mois.

André GIRAUD fait état de problèmes de dates en ce qui concerne le prochain Bureau fédéral qu'il propose d'avancer au 12 septembre (14h-20h) et celle du Comité directeur d'octobre qu'il propose le 19 après-midi et 20 matin.

Une réunion du CNDLT se tiendrait alors en début d'après-midi du 20 octobre.

*Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, avec l'aide de Patricia ZUGER, Secrétaire générale adjointe et d'Alain MARTRES, Chargé de mission auprès du Bureau fédéral.*

## EVOLUTION DES LICENCES

TYPE	Année 2018 / 2017 (Nombre)			Année 2018 / 2017 (Pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
DECOUVERTE	2 687	368	3 055	107,17%	101,13%	104,37%
COMPETITION	1 100	549	1 649	101,41%	100,88%	101,17%
SANTE	122	-313	-191	102,33%	98,27%	99,18%
RUNNING	1 359	666	2 025	104,20%	102,22%	103,25%
ENCADREMENT	-133	17	-116	98,04%	100,49%	98,87%
ENTREPRISE	5	-30	-25	100,48%	91,40%	98,21%
<b>TOTAL</b>	<b>5 140</b>	<b>1 257</b>	<b>6 397</b>	<b>3,19%</b>	<b>0,85%</b>	<b>2,08%</b>

Situation au 10 juin 2018	<b>102,08%</b>	<b>314 349</b>
Référence au 31 Août 2017		<b>307 952</b>
		<b>6 397</b>

CATEGORIE	Année 2018 / 2017 (Nombre)			Année 2018 / 2017 (Pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
BABY ATHLE	340	178	518	111,06%	108,35%	109,95%
EVEIL ATHLETIQUE	1 689	312	2 001	109,43%	102,19%	106,22%
POUSSINS	658	-122	536	104,00%	99,24%	101,65%
BENJAMINS	643	441	1 084	105,62%	103,30%	104,37%
MINIMES	14	-195	-181	100,14%	98,63%	99,26%
CADETS	-238	-197	-435	97,18%	98,00%	97,62%
JUNIORS	198	62	260	103,53%	101,19%	102,40%
ESPOIRS	-1	-37	-38	99,98%	98,89%	99,52%
SENIORS	-76	-267	-343	99,68%	98,51%	99,17%
MASTERS	1 913	1 082	2 995	103,21%	102,14%	102,72%
<b>TOTAL</b>	<b>5 140</b>	<b>1 257</b>	<b>6 397</b>	<b>3,19%</b>	<b>0,85%</b>	<b>2,08%</b>

Situation au 10 juin 2018	<b>102,08%</b>	<b>314 349</b>
Référence au 31 Août 2017		<b>307 952</b>
		<b>6 397</b>

